ans l'ordre, et c'est un détail de Montréal, réal on avait Au collège de réal, ce point vaient être en classes comet les philosoevait « pas les itouffles. » (4) u petit sémile veut. Quel t-il pas choisi ie autrefois? en une robe t le costume

heures pour heure après i de la classe t à leur alma ; c'est pour se limiter au n'en pouvant

ite qu'on ne ou deux coue était entre-

30-131.

, une étude de-)uébec. tenure par un balayage quotidien. Les élèves faisaient eux-mêmes leurs lits, après s'être habillés. (1)

Une forte discipline, on le voit, régnait au séminaire de l'évêque de Québec; l'esprit de discipline autant que l'esprit de piété circulait à travers tout le règlement. Le respect envers les supérieurs et les maîtres était particulièrement inculqué aux élèves: « Ils seront civils et respectueux envers tout le monde, spécialement à l'égard des ecclésiastiques et religieux, mais plus particulièrement envers leur supérieur, leur maître, et pour ceux qui ont quelque autorité sur eux, qu'ils se donneront bien de garde de contrister en quoi que ce soit, ce qui ne leur est expédient. Ils les préviendront toujours lorsqu'ils les croiront fâchés contre eux, et tâcheront de leur donner toute sorte de satisfaction, qui est l'unique reconnaissance qu'ils peuvent faire et qu'on attend d'eux. » (2)

Cet article du règlement est le dernier de ceux qu'a publiés l'Abeille. L'auteur déclare qu'« il serait trop long de reproduire d'autres articles de ce règlement »... Il serait trop long! Hélas, c'est pourtant ce règlement qui fut en vigueur au petit séminaire de Québec durant de longues années, et présida à la formation de nombreuses générations... Trop long! Il est autrement long maintenant de retrouver ce règlement, autrement long de reconstituer la vie des élèves à cette époque lointaine, et c'est même tout à fait impossible. Espérons toutefois qu'une copie aura échappé aux ravages du temps et du feu, et qu'un jour ou l'autre un chercheur fortuné mettra la main dessus. Ce jour-là, l'enfance et la jeunesse, le temps des études et la vie de séminaire de milliers de Canadiens nos ancêtres revivront devant la la postérité.

En 1670, Jacques Denis eut la douleur de perdre sa grand'mère, Françoise du Tertre, inhumée au cimetière de l'Hôtel-Dieu. Trois frères et une sœur lui naquirent alors qu'il était au séminaire ; deux de ces frères devaient mourir au maillot.

On ne voit, dans l'histoire de la colonie durant cette période, aucun événement — sauf le fait capital que nous signalerons tout à l'heure — qui ait pu avoir quelque répercussion dans l'existence du jeune homme.

<sup>(1)</sup> Règlement du petit séminaire, art. xx.

<sup>(2)</sup> Id. art. XXV.